

Société des parents Maurice-Lavallée

Lundi 14 avril 2014

PROCÈS-VERBAL

Lieu : Salon du personnel Maurice-Lavallée

Présences : Michelle De Abreu, Patricia Plamondon, Kim St André-Brady, France Goudreau, Thomas Pomerleau, Johanne Turbide, Rola Abi Badra, Michèle Vincent, Denise Warrington, Nathalie Bilodeau-Lepage, Simone Desilets, Doris Sabourin

Regrets : Chantal Grégoire, Nathalie Ghanem, Marcel Adzeme Essomo

	Point de l'ordre du jour	Informations partagées / Actions prises	Suivis
1.	Ouverture de la réunion	Michelle De Abreu ouvre la réunion à 19h46.	
2.	Adoption de l'ordre du jour	Michelle De Abreu propose l'adoption de l'ordre du jour et Rola Abi Badra appuie. Adopté à l'unanimité.	
3.	Adoption du procès-verbal du 10 mars 2014	Corrections au procès-verbal du 10 mars 2014 : Épellation de noms de famille « Ghanem » et « De Abreu ». : Dans le rapport du trésorier – la dépense pour le spectacle de Martin Deschamps était approuvée mais seulement une fois qu'une demande a été faite spécifique à cet item. Joanne Turbide propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections identifiées. Denise Warrington appuie. Adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant du procès-verbal du 10 mars 2014 <ul style="list-style-type: none">Mise à jour du budget avec priorités de l'écoleSuivi casino 2014/2015	Nous n'avons pas encore de réponse par rapport à la date du prochain Casino. Denise Warrington présentera la mise à jour du budget dans son rapport.	Michelle De Abreu nous laissera savoir par courriel quand elle a des nouvelles du Casino.
5.	Rapports		
	<ul style="list-style-type: none">Présidence<ul style="list-style-type: none">Suivi du processus de vérification des finances 2012-2013	Michelle De Abreu rapporte qu'on a comblé tout ce que nous a été demandé par rapport à la vérification des finances.	
	<ul style="list-style-type: none">Trésorier<ul style="list-style-type: none">Suivi du processus de vérification des finances 2012-2013Présentation du budget	Michelle De Abreu nous dit que Denise Warrington, notre trésorière, a beaucoup travaillé pour la vérification des finances. On a appris qu'il est très important de suivre les règlements. Denise Warrington présente les ajouts et les changements au budget 2013 – 2014. Voir le budget en annexe.	

		France Goudreau propose l'adoption du budget et Doris Sabourin appuie. Adopté à l'unanimité. Denise Warrington présente le journal des comptes : compte Casino 45 340,74 compte général 2 885,36 et parts sociales 1 026,70.	
6.	Correspondance	Nous avons reçu des factures à payer.	
7.	Divers <ul style="list-style-type: none"> • Formule • Diner de reconnaissance pour le personnel de l'école 	Patricia Plamondon présente la proposition de formule pour le remboursement pour les étudiants qui participent aux voyages d'école. Nous discutons de l'interprétation de « voyage touristique ». Si les enseignants peuvent faire un lien clair avec le curriculum, les voyages peuvent qualifier. Patricia Plamondon propose l'adoption de la formule et France Goudreau appuie. Adopté à l'unanimité. 750\$ est présentement dans le budget pour le diner de reconnaissance.	
8.	Points à mettre au prochain ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi casino 2014/2015 	
9.	Dates des prochaines réunions	La prochaine réunion aura lieu le lundi 12 mai. Ensuite, le lundi 9 juin.	
10.	Levée de la réunion	Michelle De Abreu déclare la réunion close à 20h22.	
		36 mins	

Proposition : formule pour le remboursement pour les étudiants qui participent aux voyages d'école

- ❖ Le remboursement ne peut pas dépasser la somme déboursée par l'étudiant-participant.
- ❖ Le remboursement ne doit pas dépasser les dépenses après le revenu, c'est-à-dire qu'aucun profit ne peut être accumulé par les participants.
- ❖ Une demande officielle doit être faite par écrit à La Société des parents de l'école Maurice Lavallée avec la documentation nécessaire pour justifier la demande. ex lettre du conseil scolaire, liste de dépenses, le prix du voyage, etc.

Lieu du voyage	Somme du remboursement par participant	Date limite pour faire la demande
À l'intérieur de la province	25\$	Un mois avant le voyage
À l'extérieur de la province mais assez proche de l'Alberta Ex. CB, Sask, Man	50\$	Deux mois avant le voyage
À l'extérieur de la province mais plus loin que les provinces avoisinantes Ex. Québec	100\$	Trois mois avant le voyage
Voyage international	150\$	Quatre mois avant le voyage

- L'argent sera payé à l'école et non pas directement aux participants. L'école remboursera les participants individuellement sous forme d'un chèque.
- Ce remboursement ne s'applique pas aux voyages du genre touristique.
- Tous les remboursements doivent être approuvés à l'avance par Alberta Gaming.